

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2022

Délibération n° 11

Date de convocation
10.11.2022

Date d'affichage
16.11.2022

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 22

votants : 33

Objet : Présentation de l'action « Construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités » proposée par le Conseil de quartier Ouest

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUMBI NGAMO – Mme KD. ILLMANN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme M. GOTIN par Mme C. LAFONT – M. F. BOURDEAU par M. G. GEOFFROY – Mme M. GEORGET par Mme MM. SALLES – Mme C. KOZAK par M. JM. GUILBOT – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. Dominique VIGNEULLE – M. Y. LERAY par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIAN par M. G. ALAPETITE – Mme H. KIRCALI par Mme F. SAVY – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX

Absents

Mme A. MEJIAS – M. D. ROUSSAUX

Monsieur Paul PELLOUX a été élu secrétaire de séance.

VU la délibération n°3 du conseil municipal du 19 octobre 2020,

VU l'avis des commissions Administration Générale, Finances et Ressources Humaines et Aménagement et Développement Durables

CONSIDERANT que l'action proposée par le Conseil de quartier Ouest : « construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités » répond à un objectif d'intérêt général,

CONSIDERANT que les différents aspects techniques, de sécurité, de coût... ont bien été pris en compte par les habitants dans la construction de l'action,

CONSIDERANT que le coût de l'action est inférieur à 2500 € et que les crédits de 1 308,75 € sont inscrits au budget 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le 25/11/2022

ID : 077-217701226-20221121-DEL_21NOV22__11-DE

APPROUVE l'action « construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités » proposée par le Conseil de quartier Ouest telle qu'elle figure en annexe,

DECIDE sa mise en œuvre dans le courant de l'année 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 21 novembre 2022


Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Paul PELLOUX



Pour : 33
Contre : -
Abstentions : -